

N° 2 - Mardi 19 janvier 2010

Edito

"Impressionné par la capacité du monde de l'Education à comprendre les enjeux et à s'adapter": c'est ainsi que le Président de la République s'est adressé aux enseignants et en particulier aux universitaires, lors de la présentation de ses vœux.

Effectivement, Monsieur le Président, nous, enseignants, comprenons trop bien les enjeux de vos réformes à savoir la casse et la privatisation du Service Public d'Education.

Le 21 janvier, nous ferons en sorte que vous vous sentiez véritablement **"impressionné par la capacité du monde de l'Education à se mobiliser"**

Nadine Castellani
Labranche

Le point sur la mobilisation du 21 janvier 2010

Journée de grève et de manifestation dans la fonction publique

En dehors de l'Education, plusieurs secteurs se mobilisent dont la Santé, les Douanes, les Cheminots, les Journalistes. Les Parents d'élèves avec la FCPE, et les Lycéens (à l'appel des syndicats UNL, FIDL) viendront grossir les rangs des enseignants.

Manifestation à Marseille : départ 10h30 devant l'Inspection Académique,
rendez-vous CGT devant la Bourse du travail.

Bilan de la journée de formation syndicale sur l'Enseignement professionnel

Un peu plus de cinquante participant-e-s se sont rendu-e-s le 14 janvier à l'IUFM d'Aix en Provence pour la journée de formation syndicale intitulée "Où va l'Enseignement professionnel?". Les apports et le débat ont permis d'engager une réflexion en profondeur sur de nombreux enjeux : devenir des LP, apprentissage, décentralisation. Sur ces questions la réflexion et la discussion entre nous doivent se poursuivre pour en tirer les conséquences dans nos prises de position, notre activité et les combats à mener. Par ailleurs nous avons pu affirmer des options concrètes de lutte pour les mois à venir, notamment sur l'exigence de la poursuite d'étude pour les élèves actuellement en BEP, sur les conditions de la mise en œuvre de l'aide personnalisée et sur le maintien des dédoublements. Sur ces questions le débat pourra rebondir lors de notre prochaine journée académique, le 26 février prochain, consacrée à la DGH

Stage en responsabilité dans les établissements : hallucinant !

Le Bulletin Académique du 5 janvier dernier précise par circulaire de la DIPE les conditions dans lesquelles certaines catégories d'étudiant-e-s inscrit-e-s au concours de recrutement des personnels de l'Education dans le second degré seront amenées à effectuer des stages en responsabilité dans les établissements :

- Ces stages sont d'une durée de 54 heures environ : soit trois semaines d'un temps plein d'enseignant-e. Durée pendant laquelle ces étudiants préparant le concours auront la pleine responsabilité des enseignements.

- Les enseignant-e-s chargé-e-s du tutorat seront désigné-e-s par le recteur sur proposition des inspecteurs. Ils/elles prépareront la prise de responsabilité avec le/la stagiaire et pendant la période où ils/elles lui confieront leur classe ils/elles pourront être "mobilisé-e-s par le chef d'établissement pour assurer du suivi individualisé d'élèves ou pour toute autre action relevant des missions des enseignants".

- Ces conditions de stage peuvent aussi s'appliquer dans le cadre d'une préparation aux concours de Documentation ou de Vie scolaire.

Remplacement de personnels titulaires par des stagiaires étudiants non titulaires du concours, désignations autoritaires et flexibilité des services : voilà à quoi aboutit la casse du cadre de formation des enseignants et la mastérisation !

Mobilisations à venir

26 janvier: les infirmières contre l'Ordre infirmier pour des augmentations de salaire et la création d'emplois

28 janvier: les employés de la Sécurité sociale contre la casse de la Protection sociale

3 février: les cheminots appellent à la grève pour un véritable service public ferroviaire

Vie syndicale

Mardi 26 janvier: Assemblée générale de la CGT EDUC'ACTION 13 au collège Henri Barnier à Marseille

Vendredi 26 février: Journée d'étude sur le thème: **"la DHG"** (Dotation horaire globale) ouverte à toutes et à tous (syndiqués ou non syndiqués)